CATALOGUE DE FORMATIONS

2026 – 2027

CONTACT

irfa@ffgym-hdf.fr

03.20.56.28.39

N°SIRET : 51031130100020 – N° D'OF 31590702959

Restez informés

@Comité Régional Hauts-de-France Gymnastique

@ffgym_hauts_de_france

@cr_gym_hdf

https://hauts-de-france.ffgym.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE Gym

COMITÉ RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent règlement définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables aux participants de toute action de formation organisée par l'Institut Régional de Formation des Associations (ci-après nommé IRFA). En cas de formation hors des locaux de l'IRFA, le règlement intérieur de la structure d'accueil s'impose à tout stagiaire.

ARTICLE 2 - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les stagiaires sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation. Ils sont invités à lire les panneaux d'informations.

ARTICLE 3 - CONSIGNES D'INCENDIE

Les stagiaires sont tenus de prendre connaissance des consignes d'incendie ainsi que du plan d'évacuation, de localisation des extincteurs et des issues de secours affichés dans les locaux accueillant la session de formation.

ARTICLE 4 - ACCIDENT

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré au responsable de l'IRFA par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident. La déclaration d’accident doit être faite en ligne par le club sur le site de la fédération (FFGym).

ARTICLE 5 - PRÉVENTION

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans les locaux accueillant la session de formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées. Le tabac, les drogues ou tout autre produit modifiant les capacités physiques ou intellectuelles y sont également interdits.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

L'IRFA décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux accueillant la session de formation. L'IRFA ne peut être tenu pour responsable des dommages corporels subis par les stagiaires pendant l'utilisation des locaux, lorsque ceux-ci ont participé de quelque manière que ce soit à leur réalisation.

ARTICLE 7 - DISCIPLINE

Tout stagiaire doit respecter les règles générales et permanentes relatives à la discipline, établies dans le présent règlement. Il est notamment interdit de modifier les dispositifs de sécurité ; fumer à l'intérieur des locaux ; coller des tracts et de dégrader les murs et les équipements ; utiliser son téléphone, tablette ou ordinateur durant les cours, sauf accord d'un formateur ; pénétrer dans les locaux en tenue incorrecte ou indécente ; pénétrer dans les locaux sans y avoir été autorisé ; troubler le déroulement des cours ; dégrader le matériel ; filmer, enregistrer, publier les sessions de formation, sauf dérogation expresse du formateur.

ARTICLE 8 - PRÉSENCE, ABSENCE ET RETARD DES STAGIAIRES

Le stagiaire est tenu de signer la feuille d'émargement par demi-journée. Tout stagiaire doit respecter les horaires établis par l'IRFA. En cas d'absence ou de retard à la formation, les stagiaires doivent avertir le responsable de la formation. Les stagiaires ne peuvent s'absenter ou interrompre le suivi de leur formation. Il leur est interdit de quitter la formation sans autorisation. Toute absence devra être attestée par un certificat ou un justificatif acceptable par l'IRFA.

ARTICLE 9 - ACCÈS A L'ORGANISME

Seules les personnes convoquées par l'IRFA à une formation sont autorisées à pénétrer dans les locaux, aux jours et heures dûment mentionnés.

ARTICLE 10 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement délibéré aux règles mentionnées ci-dessus sera porté à la connaissance du responsable de l'IRFA, qui jugera de la situation et prendra les mesures nécessaires. Toute infraction au présent règlement peut donner lieu à l'expulsion immédiate des contrevenants, sans préjudice de la responsabilité qui pourra leur incomber. Ceux-ci pourront se voir refuser l'accès aux installations, soit temporairement, soit définitivement pour la saison de formation à laquelle ils sont inscrits, et en cas de faute grave, l'interdiction à toute session de formation organisée par l'IRFA.

La Commission Régionales Disciplinaire pourra être saisie pour traiter le manquement du stagiaire.

Ce règlement doit être apporté, signé le 1er jour de la formation.

Signature du stagiaire

Signature du président et cachet du club

STATISTIQUES SAISON 2025.2026

- Nombre total de personnes formées : 375
  - Cadres 55
  - Juges 320
- Dirigeants 0
- Formation continue 0
- Nombre de formations : 29
- Heures de formations : 775
- Nombre de lieux de formations : 18
- Nombre de formateurs : 38
  - 27 pour les juges
  - 11 pour les cadres

FORMATION DE JUGES

		Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus	% de réussite	Nbr de formateurs
02	Juge 1 Gymnastique Artistique Féminine	27	24	88,89%	3
59		20	18	90,00%	2
60		14	9	64,29%	3
62					
80		9	8	88,89%	2
59 62	Juge 1 Gymnastique Artistique Masculine	8	8	100,00%	1
02 60 80		4	4	100,00%	1
	Juge 1 Gymnastique Rythmique	25	18	72,00%	3
HDF	Juge 1/2 Trampoline	5	5	100,00%	1
HDF	Juge 1 team Gym	6	4	66,67%	1
	TOTAUX	118	98	83,05%	17

		Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus	% de réussite	Nbr de formateurs
HDF	Juge 2 Gymnastique Artistique Féminine	21	19	90,48%	4
59 62	Juge 2 Gymnastique Artistique Masculine	3	3	100,00%	1
02 60 80		2	2	100,00%	1
	Juge 2 Gymnastique Rythmique	21	21	100,00%	3
HDF	Juge 2 Gymnastique Aérobic	4	4	100,00%	1
	TOTAUX	51	49	96,08%	10

		Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus	% de réussite	Nbr de formateurs
HDF	Juge 3 Gymnastique Artistique Féminine	14	11	78,57%	3
HDF	Juge 3 Gymnastique Artistique Masculine	3	3	100,00%	2
HDF	Juge 3 team Gym	3	3	100,00%	1
		20	17	85,00%	6

		Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus	% de réussite	Nbr de formateurs
HDF	Préparation juge 4 GAM	3	3	100,00%	2
HDF	Préparation juge 4 GAF	4	3	75,00%	1

		Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus
	Recyclage juge N4 GAF	1	1
HDF	Recyclage TMG N1	6	1
HDF	Recyclage TMG N2	2	
HDF	Recyclage TMG N3	1	
HDF	Recyclage GR N1	23	3
HDF	Recyclage GR N2	41	
HDF	Recyclage GR N3	28	
		7	3

FORMATION DES CADRES

	Nbr d'inscrits	Nbr de présents à la formation	Nbr de présents à l'examen	Nbr de reçus	% de réussite	Nbr de formateurs
Animateur Fédéral BabyGym	9	9	7	7	100,00%	3
Aide animateur Baby-Gym	3	2	2	2	100,00%	1
Animateur Fédéral Gymnastique Artistique Féminine	18	18	18	18	100,00%	5
Animateur Fédéral Gymnastique Artistique Masculine	3	3	2	2	100,00%	2
Animateur Fédéral Gymnastique Rythmique	10	10	9	9	100,00%	3
Animateur Fédéral TeamGym	1	1	1	1	100,00%	1
Pré moniteur GAF	9	9	9	9	100,00%	5
TOTAUX	53	52	48	48	100,00%	20

GENERALITES

Les lieux de formations sont actuellement positionnés mais peuvent être amenés à évoluer.

Il est possible de créer des sessions de formation :

- Si le nombre de candidats le justifie
- En fonction des possibilités d'hébergement (quand la formation le nécessite)
- Des disponibilités des salles de cours
- Des disponibilités des salles d'entraînement

Inscriptions

Pour toutes les formations fédérales juges (1.2.3 préformations 4) et cadres (animateur) : https://www.ffgym.fr/

Pour des raisons d'organisation, il n'y aura pas d'inscription possible au-delà de la date limite.

Pour les autres formations, vous reporter à la fiche formation concernée.

Documents à renvoyer :

4 semaines avant la formation :

Envoyer à l'IRFA (irfa@ffgym-hdf.fr, fanny.lienard@ffgym.fr)

et au responsable de la formation :

- La fiche de participation à la restauration/hébergement

Envoyer au responsable de la formation (coordonnées sur la convocation), et à

B. Guillaume brigitte.guillaume2@wanadoo.fr

ML. Kerkhove irfa@ffgym-hdf.fr

F .Lienard fanny.lienard@ffgym-hdf.fr

- La fiche suivi stagiaire
- La fiche de besoin club

A chaque stage ou journée de formation apporter :

- L'autorisation droit à l'image
- L'autorisation parentale
- Le règlement intérieur signé par le stagiaire et le club

Envoyer le questionnaire satisfaction club à l'issue de la formation.

POUR TOUTE ANNULATION

- Avant la date limite : remboursement total des frais d'inscription et d'hébergement.
- Après la date limite : remboursement des frais d'inscription sur certificat médical (hébergement non remboursé), si la formation n'a pas débuté.

Fermeture des inscriptions 30 jours avant le début de la formation

Les règlements sont à payer sur le compte de l'IRFA avant que la formation ne débute

Sur le virement, indiquer les informations suivantes : **nom du club/type de formation/discipline**

Crédit mutuel
IBAN : FR76 1027 8026 8300 0478 9020 443
BIC : CMCIFR2A

A défaut de règlement, les candidatures ne seront pas acceptées.

Sur demande, un devis peut vous être envoyé pour votre comptabilité

LES STAGIAIRES DEVRONT PRÉSENTER LEUR LICENCE LE
1ER JOUR DE LA FORMATION

ATTENTION OBLIGATION POUR LE STAGIAIRE D'ÊTRE TITULAIRE :

Du diplôme de Prévention et Secours Civiques (PSC) pour les animateurs

Du diplôme aux Gestes Qui Sauvent (GQS) pour les juges

Ou diplôme équivalent

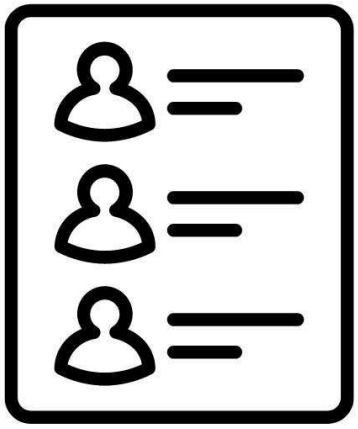

LISTE DES FORMATEURS

Liste des formateurs de juges

DIPLÔME	DISCIPLINE	NOM	PRENOM	CLUB	DEPARTEMENT		@
N4	GAM	GELLE	FRANCOIS	OGS	NORD	RJR	gellefrancois@yahoo.fr
N4		AHOTAR	AVINASH	OGS	NORD		ahotaravinash@gmail.com
N4		BUYS	MICKAEL	LMJSM	NORD		buysmickael@gmail.com
N4		DESCHAMPS	MAXIME	FRESNOY LE GRAND	AISNE		maxime.deschamps98@gmail.com
N4		FORGET	LUDOVIC	FRESNOY LE GRAND	AISNE		ludovic.forget02@gmail.com
N4		LARDE	NICOLAS	LMJSM	NORD		n.larde@neuf.fr
N4		SELOSSE	MANON	LUC GYM	NORD		manonselosse@live.fr
N5	GAF	DELBECQ	STEPHANIE	DUNKERQUE GYM	NORD	RJR	stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
N4		ARNAUD	ELISE	CLERMONT	OISE		elisearnaud14@gmail.com
N4		BANGOURA	TATIANA	St AMAND	NORD		bangoura.tatiana@gmail.com
N4		BRACAVAL	CHARLINE	DUNKERQUE GYM	NORD		bracaval.charline@gmail.com
N3		COUSIN	ALINE	BETHUNE	PAS DE CALAIS		alinecousin19@gmail.com
N4		DAUTEUILLE	ROMANE	TERGNIER	AISNE		romane_dauteuille@hotmail.fr
N4		DELPIERRE	MARGOT	MONTATAIRE	OISE		delpierre.margot24@icloud.com
N4		DUSSART	CHARLOTTE	ESCLAM	SOMME		cdussart490@gmail.com
N3		FACHAT	LOUNA	DOUCHY	NORD		louna072004@outlook.fr
N4		GELLE	THIPHANIE	GYM DANSE ALLENNE LES MARAIS	NORD		tiphanieroussette@yahoo.fr
N4		HATCHI	JADE	VAILLANTE BEAUVAIS	OISE		jadehatchi@gmail.com
N4		LIENARD	FANNY	VUC	NORD		fanny.lienard@ffgym-hdf.fr
N4		MARTIGNY	CLOTILDE	LAONNOISE	AISNE		clotildedu02@live.fr
N4		PROBST	VIANNEY	TERGNIER	AISNE		vianneyg.probst@gmail.com
N4		YEYI	LOU	AMGA	PAS DE CALAIS		louyeyi@live.fr
N4	GR	FLORENT	CAROLINE	VARS LM	NORD	RJR	carodams59@gmail.com
N4		BRIQUET	EMILIE	LILLE GR	NORD		ebriquet2@gmail.com
N4		CHEVALET	CANDICE	VARS LM	NORD		candice@sixfeetover.fr
N4		COMBLEZ	ELYNE	EGER TOURCOING	NORD		elyne.comblez@gmail.com
N4		DUFLOT	CYNTHIA	LOMME GR	NORD		cynthia.duflot07@gmail.com
N4		HOUSSIAUX	CAROLINE	COYE LAMORLAYE AVENIR GR	OISE		carovtt@wanadoo.fr
N4		PRZENDZIK	SOPHIE	HENIN GYM	PAS DE CALAIS		sophieprzendzik@gmail.com
N4	TR	PIECHOWIAK	JEREMY	AMGA	PAS DE CALAIS	RJR	jepiech@gmail.com
N4		MILBLED	AXEL	AMGA	PAS DE CALAIS		axel.milbled@gmal.com
N5	AER	LENCLOS	LAETITIA	AMGA	PAS DE CALAIS		laetitialenclos.amga@gmail.com
N5		GENGE	MAXIME	AMGA	PAS DE CALAIS		genge.maxime@gmail.com
N4	TU	LENSEL	MATHILDE	RONCHIN	NORD	RJR	mathilde.lensel@gmail.com
N4		KOLANO	LEA	FOURMIES	NORD		.leakolano@hotmail.com
N3	GAC	LEMAIRE	ALINE	HELLEMME	NORD		lemairealine@sfr.fr
N3		CADART	MANON	GRANDE SYNTHE	NORD	RJR	manon.cadart6@icloud.com
N4	TMG	COUSIN	ALINE	BETHUNE	PAS DE CALAIS	RJR	alinecousin19@gmail.com

Liste des formateurs animateurs

DIPLOME	DISCIPLINE	NOM	PRENOM	CLUB	DEPARTEMENT	@
CQP	GAF	BLANCK	Zoé	LMJSM	NORD	zoeblanck@gmail.com
DEJEPS	GAF	BOCQUET	Marine	ABBEVILLE	OISE	bocquet_marine@yahoo.com
DEJEPS	GAM	BRIOIS	Jérôme	CLUB GYMNIQUE AVIONNAIS	PAS DE CALAIS	jeromebriois@hotmail.fr
BE1	GR	COMBLEZ	Elyne	EGER Tourcoing	NORD	elyne.comblez@gmail.com
BE2	GR	GRISON	Catherine	LOMME GR	NORD	catherinegrison932@gmail.com
BE1	GAF	GUILLAUME	Brigitte	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	brigitte.guillaume2@wanadoo.fr
DE	GR	JOVENIN	Axelle	REVEIL DE BOULOGNE	PAS DE CALAIS	axellej6@gmail.com
BE1	GAF	JOYEZ	Chantal	SIG	PAS DE CALAIS	chantal.joyez@orange.fr
BE2	GR	KERKHOVE	Marie-laure	LICENCE INDIVIDUELLE	FFG	irfa@ffgym-hdf.fr
BEESAG	GR	LECLAIRE	Sylvie	CALAIS GRS	PAS DE CALAIS	sylvieluke54@gmail.com
BE1	AERO	LENCLOS	Johan	AMGA	PAS DE CALAIS	johan.lenclos@free.fr
BEESAG	GAF	LIENARD	Fanny	VUC GYM	NORD	fanny.lienard@ffgym-hdf.fr
DEJEPS	ACRO	PIECHOWIAK	Jérémy	AMGA	PAS DE CALAIS	jepiech@gmail.com
BE2	GR	POZO	Veronique	EGERTourcoing	NORD	veroniquepozo@gmail.com
BE2	GAF	PRUVOST BRAY	Audrey	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	audrey.pruvost@yahoo.fr
BE2	GAM	STACHURA	Jacky	CLUB GYMNIQUE AVIONNAIS	PAS DE CALAIS	jacky.stachura@orange.fr
DEUG STAPS	GR	VACHERON	Aurelie	ARRAS	PAS DE CALAIS	aurelie.vacheron@gmail.com
DEJEPS	GAF	YOUBI	Bouchra	PROLETARIENNE LOMME	NORD	bouchra.youbi@gmail.com
	Activités Gymniques Petite Enfance					
CQP PE	AGPE	CHIARELLI	Nathalie	VUC GYM	NORD	nathalie.chiarelli@orange.fr
Moniteur	AGPE	DUTERTE	Xavier	US RONCQ	NORD	dutertexavier@gmail.com
BE1	AGPE	GUILLAUME	Brigitte	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	brigitte.guillaume2@wanadoo.fr
BE1	AGPE	LEFEVRE POZZO DI BORGO	Laetitia	ESCLAM	SOMME	admin.esclam.gym@orange.fr
	Coach Gym +					
FORMATEUR COACH GYM+	Coach Gym +	CHIARELLI	Nathalie	VUC GYM	NORD	nathalie.chiarelli@orange.fr
	Parkour	DEBARGE	Blaise	HARNES	PAS DE CALAIS	blaise62.bd@gmail.com

FORMATIONS DES DIRIGEANTS ET DES CADRES TECHNIQUES

FORMATION DES BENEVOLES ET DIRIGEANTS

Score Gym

Vous êtes organisateur d'une compétition régionale (GAM ; GAF ; GR ; GAc ; Aérobic ; Trampoline ; Tumbling ou TeamGym) vous avez l'obligation de suivre une formation sur l'utilisation de score gym.
Merci de venir avec un ordinateur (les MAC ne fonctionnent pas avec le logiciel).

Attention : Si vous avez déjà suivi cette formation vous n'avez pas d'obligation de revenir
(Merci de nous communiquer le ou les noms des personnes qui auront la charge de l'informatique lors de votre compétitions)

Formations : nous vous proposons plusieurs dates :

- Lundi 5 octobre 2026 au Comité Régional 125 route de Gruson 59830 Cysoing (Accueil 17h30 début 18h00), clubs GR + autres disciplines sans pack.

- Samedi 21 novembre 2026 à la Mairie 4 place du petit prié 80800 Méricourt l'Abbé (Accueil 09h00 début 09h30), toutes les disciplines sans pack (modification du lieu si besoin et maintien ou non de la formation en fonction du nombre d'inscrits).

- Lundi 8 février 2027 au Comité Régional 125 route de Gruson 59830 Cysoing ou à la Mairie 4 place du petit prié 80800 Méricourt l'Abbé (Accueil 17h30 début 18h), toutes les disciplines sans pack (modification du lieu si besoin et maintien ou non de la formation en fonction du nombre d'inscrits).

Inscriptions :

- Avant le 27 septembre pour la formation du 5 octobre 2026
- Avant le 15 novembre pour la formation du 21 novembre 2026
- Avant le 31 janvier pour la formation du 8 Février 2027

Frais pédagogiques : offerts par le comité régional

Inscriptions via la circulaire mise en ligne sur le site du comité régional

Méthode pédagogique : Présentiel

Formatrices : Catherine Berchon
Aurèlie Sinoquet

ADMINISTRATIF

Thèmes proposés : (détails à venir)

- La qualité de vie au travail
- Le contrat de travail/ le temps effectif du travail/ la fiche de poste
- Rédiger une offre d'emploi
- La démarche Qualiclub
- Financier : Construire un budget prévisionnel (partie 2)

FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

Commande du bureau fédéral

1) **Une FPC globale sportive et éthique pour les entraîneurs du PPF. Cette FPC est obligatoire (en cas d'impossibilité, se rapprocher d'une autre région).**
2) La mise en place d'une formation sur l'éthique pour les entraîneurs qui ont une carte professionnelle, obligatoire également (information à venir)
3) Une formation éthique pour les bénévoles, les juges, les dirigeants qui est facultative. Elle est toutefois obligatoire pour toute personne missionnée par la Fédération, notamment les chefs de délégation. Une attestation sera délivrée à ceux qui ont suivi cette formation (information à venir)

FPC globale sportive et éthique pour les entraîneurs du PPF. Cette FPC est obligatoire

Public concerné :

- Entraîneur(s) identifié(s) de chaque club formateur
- Entraîneurs des pôles

Déroulement :

- FAOD
- Stage en présentiel en région 2 jours 28 et 29 novembre 2026

Lieu :

- Wattignies ou St Quentin (à confirmer)

Horaires :

- Samedi
- Dimanche

Thème : Éthique et gymnastique

Intervenants :

- Olivia sainte Martine
- Anthony Blondael

FORMATIONS FEDERALES

FORMATION DES JUGES

MODALITÉS DÉROGATOIRE, DE DISPENSE ET D'AMÉNAGEMENT POUR LES FORMATIONS ET EXAMENS

- Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat non-titulaire du diplôme de juge niveau 1.

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat sans expérience de jugement au niveau 1 afin de lui permettre d'obtenir les niveau 1 et 2 la même saison.

Cette disposition concerne les candidats qui possèdent déjà une connaissance de la discipline et de ses principes de jugement, notamment les gymnastes et entraîneurs.

- Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

- Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent (GQS)

La formation aux Gestes qui sauvent pour les niveaux 1, est une obligation réglementaire imposée par l'article L211-3 du Code du sport.

L'article D211-101 précise les modalités de dispense : La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux « premiers secours », telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile « prévention et secours civique de niveau 1 » ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Pour être dispensé de cette formation, le justificatif (certificat ou attestation) doit être transmis lors de l'inscription

- Aménagements des examens pour les candidats à besoins particuliers

Un candidat peut demander un temps majoré égal à un tiers du temps initial pour une ou plusieurs épreuves. Cependant, ces majorations ne peuvent pas concerner des épreuves qui visent à placer le candidat dans des conditions proches de l'exercice réel du jugement en compétition, comme la notation vidéo.

Un candidat peut demander un agrandissement des documents fournis le jour de l'examen ou une adaptation de la police.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un ou plusieurs de des aménagements ci-dessus doivent en faire la demande par écrit ou voie électronique au responsable régional ou national des juges (selon la formation), au moment de l'inscription. L'acceptation ou non de la demande sera notifiée par mail dans un délai d'une semaine avant le début de la formation.

Ces aménagements concernent les personnes pouvant justifier : D'un aménagement scolaire existant (Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet d'accueil individuel (PAI) ou tout document de l'éducation nationale mentionnant des aménagements des conditions d'examen), d'une reconnaissance MDPH.

CHARTE DU JUGE

(Source : brochure nationale des juges)

Cette charte est destinée aux juges de tout niveau. Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence
- Participer à identifier des comportements ou environnements à risques, et des signes d'alertes.

Par ailleurs, et selon le code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport (AFCAM), le juge doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements
- Être juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité…)
- Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- Être respectueux de tous les acteurs de la compétition
- S'interdire toute critique préjudiciable envers d'autres juges ou des institutions
- Avoir un comportement irréprochable
- S'interdire tout conflit d'intérêt
- Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants …)

FORMATION DE JUGES

GAM

Programme de Formation

JUGE NIVEAU 1 GAM

Prérequis	Être licencié à la FFGym Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Le juge niveau 1 doit être capable sur les programmes nationaux : D'évaluer l'exécution De retranscrire les éléments en symbolique de base D'identifier les difficultés A et B
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes nationaux : imposés 1 à 3 et programme fédéral La symbolique des éléments des programmes nationaux Les difficultés A à B des programmes nationaux
Volume horaire	20 heures
Conditions d'examen	Un examen est organisé tous les ans Le participant doit être âgé de 14 ans révolus à la date de l'examen. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus. La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen L'examen est organisé par les comités régionaux Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux Durée de l'examen : Épreuve théorique 45 minutes / Épreuve pratique 45 minutes
Modalités d'évaluation	**<u>Partie théorique</u>** Questionnaire à choix multiples — 50 questions : 25 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 3 pour chaque agrès; 25 questions sur les symboles des éléments avec 5 par agrès (sauf le saut) — 1pt par question — Maximum 50 pts 100% **<u>Partie pratique</u>** Exécution (Jury E) — 24 vidéos : 4 par agrès, tous les agrès) Temps imparti : 30 secondes entre chaque vidéo — La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances — La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%

Conditions d'obtentions			**Maximum**	**Admission**	**Note éliminatoire**
	ÉPREUVE				
	Épreuve théorique	50 questions	50 pts (100%)	60% ou plus	aucune
	Épreuve pratique	24 mouvements	24 pts (100%)	70% ou plus	aucune

Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par François GELLE (RJR) et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure Kerkhove, coordonnatrice de l'IRFA.

Responsable de l'action	François GELLE. gellefrancois@yahoo.fr
Formateurs	SELOSSE Manon-AHOTAR Avinash-LARDE Nicolas-BUYS Mickael (59.62) FORGET Ludovic- DESCHAMPS Maxime (02.60.80)
Dates et lieux	3 et 4 octobre 2026 Cysoing 10 et 11 octobre 2026 Cysoing Ou 7 et 8 novembre 2026 Fresnoy le Grand 21 et 22 novembre 2026 Fresnoy le Grand

Programme de Formation

JUGE NIVEAU 2 GAM

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être en possession du N1 et avoir jugé au moins 2 compétitions Possibilité de passer le N1 et N2 sur la même saison sur demande auprès du responsable régional des juges.
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Le juge niveau 2 doit être capable sur les programmes nationaux : D'établir une note de départ imposé (Note Technique-Bonifications-Pénalités) De retranscrire les mouvements en symbolique D'identifier les difficultés A à C
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes nationaux Modalités de calcul de la note de départ Imposés, Fédéral A et B La symbolique des éléments FIG A-C Les difficultés A à C des programmes nationaux
Volume horaire	20 heures minimum
Conditions d'examen	Un examen est organisé tous les ans Le participant doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen L'examen est organisé par les comités régionaux Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux Durée de l'examen : Théorie 60 minutes – Pratique 90 minutes environ
Modalités d'évaluation	**<u>Partie théorique</u>** Questionnaire à choix multiples — 70 questions : 20 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque agrès; 15 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C d'élément (VD) avec 4 par agrès (sauf le saut); 15 questions sur les symboles des éléments avec 2 par agrès (sauf le saut); 20 questions sur la difficulté JD pour les programmes imposés et fédéral A — 1pt par question — Maximum 70 pts (100%)

<table>
<tr><td></td><td>

Partie pratique

<table>
<tr><td>Exécution (Jury E)</td><td>24 exercices (4 par agrès, tous les agrès
Temps imparti entre chaque vidéo : 30 secondes.</td><td>La note en pourcentage de chaque exercice s’appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances</td><td>La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%</td></tr>
<tr><td>Difficulté (Jury D)</td><td>20 exercices de niveau régional :
4 par agrès sauf au saut, imposés de niveau régional
Donner Valeur Technique, Bonus, et Pénalités

Temps imparti entre chaque vidéo : 2 minutes</td><td>Pour chaque exercice, détermination du nombre de fautes puis attribution d’un pourcentage.</td><td>La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%</td></tr>
</table>

</td></tr>
<tr><td>**Conditions d’obtentions**</td><td>

<table>
<tr><th>EPREUVE</th><th></th><th>Maximum</th><th>Admission</th><th>Note éliminatoire</th></tr>
<tr><td>Épreuve théorique</td><td>70 questions</td><td>70 pts (100%)</td><td>70% ou plus</td><td>Inférieure à 70%</td></tr>
<tr><td>Épreuve pratique</td><td>24 mouvements exécution
20 mouvements Difficultés</td><td>100 pts (100%)
100pts (100%)</td><td>70% ou plus
60% ou plus</td><td>Inférieur à 70%
Inférieur à 60 %</td></tr>
</table>

</td></tr>
<tr><td>**Moyens d’encadrement de la formation**</td><td>La formation est encadrée par François GELLE (RJR) et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 3.

La partie administrative est assurée par Marie-Laure Kerkhove, coordonnatrice de l’IRFA.</td></tr>
<tr><td>**Responsable de l’action**</td><td>François GELLE. gellefrancois@yahoo.fr</td></tr>
<tr><td>**Formateurs**</td><td>SELOSSE Manon-AHOTAR Avinash-LARDE Nicolas-BUYS Mickael (59.62)

FORGET Ludovic- DESCHAMPS Maxime (02.60.80)</td></tr>
<tr><td>**Dates et lieux**</td><td>3 et 4 octobre 2026 Cysoing
10 et 11 octobre 2026 Cysoing
Ou
7 et 8 novembre 2026 Fresnoy le Grand
21 et 22 novembre 2026 Fresnoy le Grand</td></tr>
</table>

Programme de Formation

JUGE NIVEAU 3 GAM

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être en possession du N2 et avoir jugé au moins 2 compétitions
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Le juge niveau 3 doit être capable : D'établir une note de départ FIG De retranscrire les mouvements en symbolique D'identifier les difficultés A à D et principales E
Contenu de la formation	L'évaluation des programmes Modalités de calcul de la note de départ code FIG La symbolique des éléments FIG A-D et principales E Les difficultés A à D et principales E du code de pointage en vigueur
Volume horaire	20 heures minimum
Conditions d'examen	Un examen est organisé tous les ans - Le participant doit être âgé de 16 ans révolus à la date de l'examen - La formation doit avoir été suivie pour pouvoir se présenter à l'examen - L'examen est organisé par les comités régionaux - Les sujets d'examen sont validés par le responsable national des juges fédéraux - Durée de l'examen : Théorie 1h – Pratique 2h30 environ
Modalités d'évaluation	**Partie théorique** Questionnaire à choix multiples — 80 questions : 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque agrès; 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par agrès (sauf le saut); 40 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 5 par agrès (sauf le saut); 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par agrès (sauf le saut) — 1pt par question — Maximum 80 pts (100%) **Partie pratique** Exécution (Jury E) — 24 vidéos (4 par agrès, tous les agrès) Temps imparti entre chaque vidéo : 30 secondes — La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances — La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%

	Difficulté (Jury D)	20 exercices de niveau national (4 par agrès sans le saut) Les candidats énumèrent : Les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D et + ; La valeur totale des groupes d'éléments (GE) Temps imparti entre chaque vidéo : 120 secondes.	Pour chaque exercice, détermination du nombre de fautes puis attribution d'un pourcentage	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices. Maximum 100%
Conditions d'obtentions				

Épreuve		max	admission	note éliminatoire
Épreuve théorique	80 questions	80 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70%
Épreuve exécution	24 mouvements	100 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 70% en E
Épreuve pratique	20 mouvements	100 pts (100%)	70% ou plus	Moins de 65% en D

Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par François GELLE (RJR) et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure Kerkhove, coordonnatrice de l'IRFA.
Responsable de l'action	François GELLE. gellefrancois@yahoo.fr
Formateurs	SELOSSE Manon-AHOTAR Avinash-LARDE Nicolas-BUYS Mickael
Dates et lieux	7 et 8 novembre 2026 Cysoing 21 et 22 novembre 2026 Cysoing

PRÉPARATION NIVEAU 4

Mêmes dates que le niveau 3

Il n'y a pas de recyclages organisés mais en cas de besoin, contacter François Gellé

FORMATION DE JUGES

GAF

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 1 GAF

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Calculer la note d'exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral • Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
Contenu de la formation	• Droits et devoirs du jury • Méthode d'écriture des pénalisations • Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme fédéral • Symbolique de base et symbolique des éléments du programme fédéral • Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme fédéral • Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 3H Épreuve théorique : Théorie/ Ecriture symbolique / QCM Épreuve pratique exécution sur tous les agrès : note de difficultés et note d'exécution
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrices	Tatiana BANGOURA Lou YEYI Clotilde MARTIGNY Jade HATCHI Charlotte DUSSART
Volume horaire Formation et examen	29h
Dates et lieux	18 octobre 2026 14 et 15 novembre 2026 28 29/11/2026 Laon (02), ST Quentin (02), Wattignies (59), Creil (60), Liévin (62), Abbeville (80)

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 2 GAF

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Diriger un jury • Juger l'exécution de tous les programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes fédéral, performance et code aménagé • Calculer la note de difficulté du programme fédéral et des programmes performance
Contenu de la formation	• Droits et devoirs du jury • Symbolique : des éléments A-B-C + vitesse + perfectionnement • Technique : renforcement des connaissances techniques, reconnaissance sur vidéo des éléments du programme performance • Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme performance et code FIG aménagé • Évaluer la valeur artistique • Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN 3H Épreuve théorique : QCM, vidéo, relecture, calcul note D Épreuve pratique : difficultés et exécution
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrice	Fanny LIENARD Tatiana BANGOURA
Volume horaire Formation et examen	31h
Dates et lieux	11 octobre 2026 Liévin 7 et 8 novembre 2026 Liévin 21 et 22 novembre 2026 Liévin

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 3 GAF

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Diriger un jury • Maîtriser l'écriture symbolique • Juger l'exécution de tous les programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes fédéral, performance • Calculer la note de difficulté du programme fédéral et des programmes performance et code FIG aménagé
Contenu de la formation	● Droits et devoirs du jury ● Symbolique : des éléments A-B-C-D + vitesse + perfectionnement ● Amélioration des connaissances techniques ● Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code FIG aménagé ● Note de difficulté : calculer la valeur de la difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes ● Évaluer la valeur artistique ● Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN 3 heures Épreuve théorique : QCM, théorie vidéo, relecture, calcul de difficultés Épreuve pratique : Note de difficulté et d'exécution
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrice	Romane DAUTEUILLE
Volume horaire Formation et examen	22h
Dates et lieux	10 et 11 octobre 2026 Liévin Pendant les vacances de la Toussaint Visio 7 et 8 novembre 2026 Liévin

½ Journée d'informations

Responsable de la formation : Stéphanie DELBECQ

stephanie.delbecqffg@yahoo.fr - 06 71 33 69 65

Programmes : Tous les programmes

Dates et heures de formation : Samedi 3 octobre 2026 de 14h à 18h

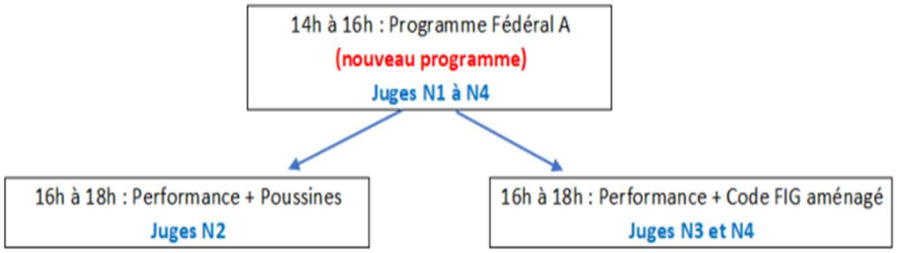

FORMATION DE JUGES

GR

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 1 GR

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de juger : ● DB DA et A des individuels régionaux ● DB DA et A des ensembles régionaux ● Line et Time de toutes les filières ● DB DA A et E des niveaux 1.2.3 de la coupe formation
Contenu de la formation	● Modalités de jugement DB DA et A des individuels régionaux ● Modalités de jugement DB DA et A des ensembles régionaux ● Modalités de jugement Line et Time de toutes les filières ● Modalités de jugement DB DA A et E des niveaux 1.2.3 de la coupe formation
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Caroline FLORENT et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 3heures Épreuve théorique : QCM 50 questions Épreuve pratique exécution 30 vidéos
Responsable de L'action	Cynthia POULIQUEN Tél : 06.22.92.41.20 @ cynthia.duflot07@gmail.com
Formatrices	Émilie BRIQUET Caroline HOUSSIAUX
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	3 octobre 2026 Villeneuve d'ascq/Arques/Coye 17 octobre 2026 Villeneuve d'ascq/Arques/Coye 7 novembre 2026 Villeneuve d'ascq/Arques/Coye 5 décembre 2026 Villeneuve d'ascq/Arques/Coye 10 janvier 2027 Villeneuve d'ascq/Arques/Coye

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 2 GR

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins une compétition depuis l'obtention de ce niveau L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de juger : ● DB des individuels et ensembles fédéraux ● DA des individuels et ensembles fédéraux ● A des individuels et ensembles fédéraux ● E des individuels et ensembles fédéraux et performance ● Line et time des individuels et ensembles régionaux, fédéraux et performance
Contenu de la formation	● Modalités de jugement DB DA A et E des individuels fédéraux ● Modalités de jugement DB DA A et E des ensembles fédéraux
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Caroline FLORENT et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 3 heures Épreuve théorique : QCM sur l'individuel Fédéral et sur l'ensemble Fédéral Épreuve pratique exécution 16 vidéos sur individuels et 16 sur ensembles
Responsable de l'action	Caroline FLORENT Tél : 06.61.55.57.28 @ carodams59@gmail.com
Formatrices	Elyne COMBLEZ Sophie BARANEK Candice CHEVALET
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	4 octobre 2026 Villeneuve d'ascq 18 octobre 2026 Villeneuve d'ascq 8 novembre 2026 Villeneuve d'ascq 6 décembre 2026 Villeneuve d'ascq 10 janvier 2027 Villeneuve d'ascq

Programme de Formation JUGE NIVEAU 3 GR	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 3 compétitions depuis l'obtention de ce niveau
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de juger : ● DB des individuels et ensembles performance ● DA des individuels et ensembles performance ● A des individuels et ensembles performance ● E des individuels et ensembles performance ● Line et time des individuels et ensembles régionaux, fédéraux et performance
Contenu de la formation	● Modalités de jugement DB DA A et E des individuels performance ● Modalités de jugement DB DA A et E des ensembles performance
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Caroline FLORENT et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 3 heures Épreuve théorique : QCM Épreuve pratique exécution
Responsable de L'action	Caroline FLORENT Tél : 06.61.55.57.28 @ carodams59@gmail.com
Formatrices	Sophie BARANEK Candice Chevalet
Volume horaire Formation et examen	26h
Dates et lieux	3 et 4 octobre 2026 Hem 7 et 8 novembre 2026 Hem 10 janvier 2027 Cysoing

FORMATION DE JUGES

AERO

Programme de formation Niveau 1 AERO	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Poser une note de synchronisation (note S) pour le niveau de pratique Fédéral B ; • Poser une note d'exécution (note E) pour les niveaux de pratique Fédéral A et B ; • Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym) Il devra maîtriser les didacticiels de Fédéral A et connaître la symbolique des éléments qui s'y rapportent
Contenu de la formation	• Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGym • Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo • Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo. Il appartient au candidat : Le candidat doit avoir visionné les imposés via le lien du paragraphe Ressources Imagym de la base documentaire
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Maxime GENGE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 50 min théorie et 90 min pratique Épreuve théorique : QCM 50 questions Epreuve de la synchronisation : 10 vidéos Épreuve pratique exécution 10 vidéos
Responsable de l'action	Maxime GENGE Tél : 06.98.41.29.00 @ genge.maxime@gmail.com
Formateur	Maxime GENGE
Volume horaire Formation et examen	14h
Dates et lieux	7 et 8 novembre 2026 Lieu à venir

FORMATION DE JUGES

TRAMPO

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 1 TR

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans) Pour l'examen, le candidat doit être âgé de 14 ans révolus à date. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : EXÉCUTION • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution DIFFICULTÉ • Reconnaître les éléments de base • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 4,0 pts DÉPLACEMENT HORIZONTAL (HD) • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD RÈGLEMENT TECHNIQUE • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	EXÉCUTION • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale DIFFICULTÉ • Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 4,0 pts DÉPLACEMENT HORIZONTAL • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments RÈGLEMENT TECHNIQUE • Présentation du règlement technique FFGym pour : • La généralité
	• La filière Fédérale • Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice CODE FIG • Fonctions des juges E • Calcul d'une note et d'un score

	• Les pénalités • Cas d'interruption • Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN 1H10 Epreuve théorique : QCM 20 questions Epreuve pratique exécution, difficulté, déplacement horizontal
Responsable de l'action	Jérémy PIECHOWIAK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com
Formateur	Jérémy PIECHOWIAK Axel MILBLED
Volume horaire Formation et examen	16h
Dates et lieux	21 et 22 novembre 2026 Boulogne

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 2 TR

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : EXÉCUTION • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E DIFFICULTÉ • Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 7,5 pts DÉPLACEMENT HORIZONTAL (HD) • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD RÈGLEMENT TECHNIQUE • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	EXÉCUTION • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédéral (et National quand cela est possible) DÉPLACEMENT HORIZONTAL • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments RÈGLEMENT TECHNIQUE • Présentation du règlement technique FFGym pour : • La généralité • La filière Fédérale • La filière Nationale • Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition

	• Caractéristiques d'un exercice CODE FIG • Même contenu que le niveau 1 + • Fonctions des juges D (difficulté) • Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 1h15 Épreuve théorique : QCM 20 questions Épreuve pratique exécution, difficulté, déplacement horizontal
Responsable de l'action	Jérémy PIECHOWIAK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com
Formateur	Jérémy PIECHOWIAK Axel MILBLED
Volume horaire Formation et examen	16h
Dates et lieux	21 et 22 novembre 2026 Boulogne

FORMATION DE JUGES

TUMBLING

Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 TU	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : Juger l'exécution et la difficulté de tous les types de mouvements de la filière fédérale.
Contenu de la formation	Charte du juge Code de pointage • Fonction du juge à l'exécution • Calcul de la note exécution • Fonction du juge à la difficulté • Calcul de la note de difficulté Pénalités en rapport avec l'exécution • Reconnaissance des fautes d'exécution • Maîtrise des déductions et du jugement des séries Réceptions Difficulté • Reconnaissance des fautes d'exécution Guide du jugement • Position de corps ; axe ; rythme ; déplacement • Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales et spécifiques)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Mathilde Lensel et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 2 heures Épreuve théorique 1 heure : QCM Épreuve pratique 1 heure : exécution et difficultés
Responsable de L'action	Mathilde LENSEL Tél : 06.03.52.36.63 @mathilde.lensel@gmail.com
Formatrice	Mathilde LENSEL Léa KOLANO (tutorat)
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	31 octobre et 1er novembre 2026 Cysoing 15 novembre 2026 Cysoing

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 TU	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : Juger l'exécution et la difficulté des exercices des filières fédéral et national.
Contenu de la formation	• Pénalités en rapport avec l'exécution • Approfondissement des notions vues au niveau 1 • Difficulté • Méthode de calcul des éléments acrobatiques • Les cartes de compétition • Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts • Condition de validité d'une touche • Répétitions • Règlement technique et brochure des programmes • Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe) • Exigences de la Filière National • Composition des séries de la Filière National • Étapes de sélection pour le championnat de France Filière National
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Mathilde Lensel et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 2 heures Épreuve théorique 1 heure : QCM Épreuve pratique 1 heure : exécution et difficultés
Responsable de l'action	Mathilde LENSEL Tél : 06.03.52.36.63 @mathilde.lensel@gmail.com
Formatrice	Mathilde LENSEL Léa KOLANO (tutorat)
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	31 octobre et 1er novembre 2026 Cysoing 15 novembre 2026 Cysoing

FORMATION DE JUGES

TEAMGYM

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 1 TeamGym

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Juger l'exécution à tous les agrès • Transcrire un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	• Connaissance du règlement technique et des brochures des programmes • Approche technique des éléments de base à tous les agrès • Apprentissage et reconnaissance des fautes d'exécution • Connaissance des déductions spéciales en exécution • Acquisition des bases de la prise en écriture symbolique • Sensibilisation à l'utilisation des feuilles de difficultés
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 1h40 Épreuve théorique : QCM Épreuve pratique exécution 5 vidéos SOL / TUMBLING / MINI-TRAMPOLINE
Responsable de l'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	16h
Dates et lieux	14 et 15 novembre 2026 Arques 28 et 29 novembre 2026 Cysoing

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 TeamGym	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Juger la composition et la difficulté à tous les agrès • Transcrire un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	• Connaissance du règlement technique et des brochures des programmes • Approche technique des éléments complexe à tous les agrès • Connaissance des exigences de composition • Connaissance des valeurs de difficulté en fédéral et en performance • Calcul de la note finale en composition et difficulté de l'agrès • Renforcement de la prise en écriture symbolique • Renforcement du jugement à l'exécution
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 2H30 Épreuve théorique : QCM Épreuve pratique exécution 5 vidéos SOL / TUMBLING / MINI-TRAMPOLINE
Responsable de l'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	16h
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Cysoing 5 et 6 décembre 2026 Cysoing

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 3 TeamGym

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : • Juger simultanément l'exécution, la difficulté et la composition • Officier en tant que juge arbitre sur le niveau Fédéral • Dispenser une formation à des juges Niveaux 1 et 2 • Mener une réunion de juges
Contenu de la formation	• Connaissance du Règlement Technique et des Brochures des programmes • Savoir sortir une note finale aux agrès programme Fédéral • Découvrir le rôle de JA par une mise en situation face à des problématiques • Apprendre les postures de formateurs pour s'exprimer et mener une réunion de juges à l'agrès • Apprendre à préparer et donner une formation de juge niveau 1 et niveau 2
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 1H40 Épreuve théorique : QCM Épreuve pratique exécution 5 vidéos SOL / TUMBLING / MINI-TRAMPOLINE
Responsable de L'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	16h
Dates et lieux	10 et 11 octobre 2026 Arques 7 et 8 novembre 2026 Arques

FORMATION DE JUGES

GAC

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 1 GAC

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : Juger l'exécution et l'artistique des exercices du niveau de pratique fédéral
Contenu de la formation	• Connaissance des filières de compétition • Organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral • Engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral • Composition des exercices du niveau de pratique Fédéral • Note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral • Pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral • Rôle et organisation du jury d'exécution • Connaissance des pénalisations d'exécution • Rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral • Connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral • Mode de calcul des notes • Méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments) • Pratique de jugement • Technique des éléments de base
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline LEMAIRE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 2h Épreuve théorique 1 heure : QCM Réglementation - QCM Exécution/difficultés Épreuve pratique : exécution et artistique
Responsable de l'action	Aline LEMAIRE Tél : 06.10.67.00.89 @ lemairealine@sfr.fr
Formatrice	Manon CADART
Volume horaire Formation et examen	22h
Dates et lieux	10 et 11 octobre 2026 Coudekerque ? 17 et 18 octobre 2026 Coudekerque ?

Programme de Formation
JUGE NIVEAU 2 GAc

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : Juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B Juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B Calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B Appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
Contenu de la formation	• Connaissance des filières de compétition • Rôle des différents juges et organisation du jury • Organisation des compétitions de la filière National B • Engagements aux compétitions de la filière National B • Les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B • Les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B • Calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B • Connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement) • La valeur artistique d'un exercice • Connaissance de la notation à l'artistique en filières Fédéral A & B et National B • Méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique) • Pratique de jugement • Technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Échanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline LEMAIRE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation EXAMEN : 3h20 Épreuve théorique 1h20 : QCM réglementation, difficultés et exécution/artistique Épreuve pratique 2h : exécution, artistique, difficulté et correction carte de compétition
Responsable de l'action	Aline LEMAIRE Tél : 06.10.67.00.89 @ lemairealine@sfr.fr
Formatrice	Manon CADART
Volume horaire Formation et examen	22h
Dates et lieux	10 et 11 octobre 2026 Coudekerque ? 17 et 18octobre 2026 Coudekerque ?

FORMATIONS DE CADRES

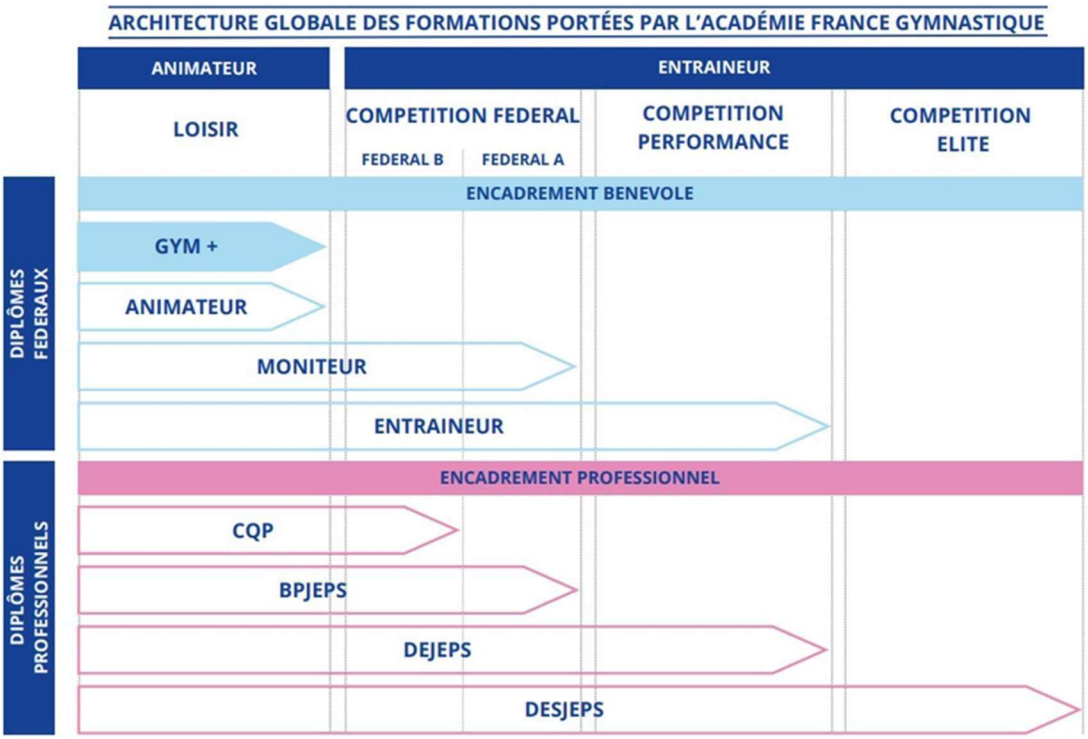

ANIMATEUR FEDERAL DES ACTIVITES GYMNIQUES

PRÉSENTATION

- Le diplôme d'Animateur Fédéral est le premier niveau de diplôme permettant d'animer une séance de groupe d'une activité gymnique
- Il permet d'encadrer bénévolement des groupes loisirs
- Ce diplôme existe en GAM, GAF, GR, Trampoline, GAC, Aérobic, Parkour, TeamGym et BabyGym.

Il est possible de passer le diplôme d'aide-animateur, avant le diplôme d'animateur fédéral (Plus d'informations auprès de l'IRFA).

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des séances d'animation dans la discipline choisie auprès de publics loisirs
- Organiser la pratique afin de répondre aux besoins des pratiques et dans le respect des règles de sécurité
- Faire découvrir les programmes conçus et adaptés à la pratique de l'activité choisie (AccessGym ou BabyGym)
- Adopter une communication adaptée aux publics afin de leurs permettre d'atteindre les objectifs fixés
- Motiver les publics pour les fidéliser dans leur pratique sportive associative

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Être Licencié(e) FFGym
- Avoir 15 ans minimum (16 ans minimum pour l'animateur parkour et Baby Gym)
- Posséder le PSC (possibilité de le passer en cours de formation)

CONTENU DE LA FORMATION

- Rôle de l'animateur (place et responsabilité de l'animateur dans sa structure, écoute et motivation des pratiquants, posture de l'animateur, communication et consignes)
- Chartes et valeurs sportives
- Découverte et mise en œuvre des programmes adaptés à l'activité (notamment AcessGym ou BabyGym)
- Méthodologie de l'échauffement, des circuits et de projet (structuration des séances et des saisons sportives)
- Logiques techniques par niveau, par agrès, par thème d'apprentissage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en centre (présentiel)
- Travaux de groupes
- Mises en situations pratiques auprès de publics gymniques
- Échanges entre participants

DURÉE DE LA FORMATION

- Animateur BabyGym, TeamGym et Animateur Parkour : 39 heures + stage club
- Animateur GAc / AER : 42 heures + stage club
- Animateur GAF / GAM / GR / TR : 49 heures + stage club

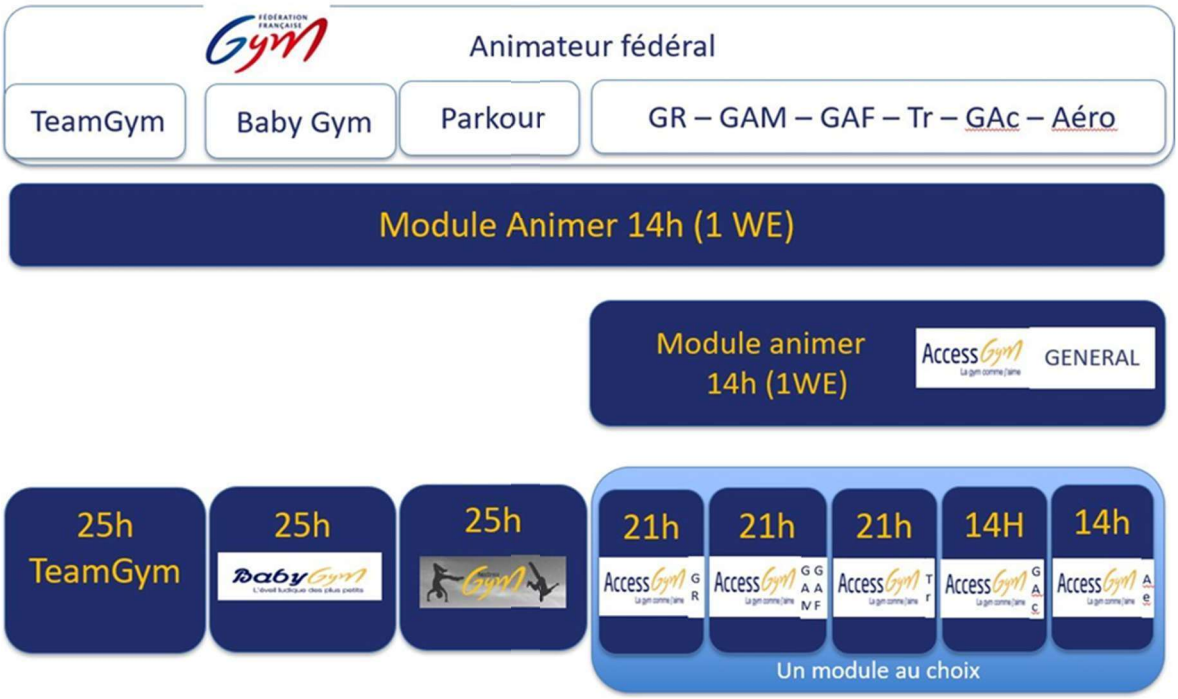

CHARTE DU CADRE TECHNIQUE

Cette charte est destinée aux cadres techniques d'association pris au sens large (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...).

Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence : le cadre technique doit être capable de maîtriser les relations affectives avec les gymnastes.

Il s'engage à ne pas utiliser sa position privilégiée pour établir, en certaines circonstances, des relations affectives excessives avec les gymnastes ou d'autres acteurs de la Gymnastique et à éviter tout comportement incorrect.

- Participer à identifier des comportements ou environnements à risque, et des signes d'alertes.

Par ailleurs, le cadre technique doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- Connaitre, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFGym (statuts, règlement intérieur, règlement technique, charte éthique et déontologie …)
- Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la Fédération Française de Gymnastique (statuts, règlement intérieur, …)
- Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- Garantir la sécurité du pratiquant
- Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la Gymnastique
- Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- S'interdire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement…)
- Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants …).
- Être un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- Faire preuve de fair-play à l'égard des clubs adverses
- Accepter les règles et le résultat en toute circonstance.
- S'interdire toute critique préjudiciable envers les autres acteurs de la Gymnastique.
- Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences
- Préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants
- Signaler tout comportement déviant ou abusif.
- Utiliser les réseaux sociaux de façon raisonnée et bienveillante dans le respect d'autrui.

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DE L'ANIMATEUR FÉDÉRAL

1 La formation d'animateur en gymnastique est la première étape de formation des cadres bénévoles. Elle rend accessible au plus grand nombre les plaisirs et les bienfaits de la gymnastique.

- Présence obligatoire à l'ensemble de la formation.
- Public concerné : Être licencié FFGym et avoir 15 ans minimum (16 ans pour l'animateur baby-gym)
- Fournir le PSC avant la fin de la formation.

Objectifs : Développer les compétences nécessaires à l'encadrement des disciplines gymniques en s'appuyant sur le programme Access général et spécifique.

2 Obligations pour la validation de la formation et l'obtention du diplôme :

- La réalisation d'un stage en structure (club)
- Les évaluations pédagogiques et travaux divers à effectuer pendant et entre les moments de regroupement régionaux
- Il est impératif qu'un tuteur motivé suive le candidat pendant toute sa formation.
- La présence active en formation lors :
  - des 3 modules en GAM, GAF, GR, TR, GAc, AERO
    - Module 1 Animer
    - Module 2 ACCESS Général
    - Module 3 ACCESS Disciplinaire
  - des 2 modules en BG, PKT et TMG
    - Module 1 Animer
    - Module 2 Disciplinaire

MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT POUR LES FORMATIONS ET EXAMENS

- Aménagements des examens et/ou travaux pour les candidats à besoins particuliers

Un candidat peut demander un temps majoré égal à un tiers du temps initial pour une ou plusieurs épreuves. Cependant, ces majorations ne peuvent pas concerner des épreuves qui visent à placer le candidat dans des conditions proches de l'exercice réel du jugement en compétition, comme la notation vidéo.

Un candidat peut demander un agrandissement des documents fournis le jour de l'examen ou une adaptation de la police.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un ou plusieurs de des aménagements ci-dessus doivent en faire la demande par écrit ou voie électronique à l'IRFA au moment de l'inscription. L'acceptation ou non de la demande sera notifiée par mail dans un délai d'une semaine avant le début de la formation.

Ces aménagements concernent les personnes pouvant justifier : D'un aménagement scolaire existant (Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet d'accueil individuel (PAI) ou tout document de l'éducation nationale mentionnant des aménagements des conditions d'examen), d'une reconnaissance MDPH.

ROLE DU TUTEUR

Le rôle d'un tuteur dans le cadre d'un diplôme sportif au sein d'une fédération est d'accompagner, de guider et d'évaluer le stagiaire tout au long de sa formation, en faisant le lien entre les enseignements théoriques et la pratique sur le terrain.

Ses principales missions sont les suivantes :

- **Accueillir le stagiaire** : présenter la structure, son fonctionnement, les équipes, les règles de sécurité et les attentes liées à la formation.
- **Accompagner la montée en compétences** : transmettre son expérience, expliquer les méthodes d'encadrement, conseiller sur la préparation, l'animation et l'évaluation des séances.
- **Observer et conseiller** : assister à des séances encadrées par le stagiaire, identifier ses points forts et les axes d'amélioration, puis lui proposer des pistes de progression.
- **Assurer le suivi pédagogique** : planifier des temps d'échange réguliers, suivre l'évolution des compétences en lien avec le référentiel du diplôme et aider le stagiaire à atteindre les objectifs de réussite.
- **Évaluer les compétences** : contribuer aux évaluations prévues par la fédération en portant un regard objectif sur les compétences développées.
- **Garantir la sécurité** : veiller au respect de la réglementation, des règles de sécurité et de l'éthique sportive lors des activités encadrées.
- **Favoriser l'autonomie** : accompagner progressivement le stagiaire vers une prise de responsabilités croissante, jusqu'à ce qu'il soit capable d'encadrer de manière autonome.
- **Faire le lien avec l'organisme de formation** : communiquer avec les formateurs, participer aux bilans et signaler les difficultés ou les besoins particuliers du stagiaire. Remplir le livret du stagiaire

Les qualités attendues d'un tuteur

Un bon tuteur doit :

- Maîtriser les compétences techniques et pédagogiques de sa discipline ;
- Être à l'écoute et disponible ;
- Savoir communiquer de manière constructive ;
- Faire preuve de bienveillance tout en restant exigeant ;
- Être capable de donner un retour objectif et motivant ;
- Connaître le référentiel du diplôme et les exigences de la fédération.

Programme de Formation

ANIMATEUR FEDERAL GAM

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jacky STACHURA et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Jacky STACHURA Tél : 06.79.68.98.32 @ jacky.stachura@orange.fr
Formateurs	Brigitte GUILLAUME — Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET — Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD — Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 — Amiens 19 et 20 octobre 2026 — Amiens 22 au 24 février 2027 — Arques Journée ACCESS 6 mai 2027 — Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL GAF

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 40 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Brigitte GUILLAUME et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Brigitte GUILLAUME Tél : 06.71.00.47.63 @ brigitte.guillaume2@wanadoo.fr
Formatrices	Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 19 et 20 octobre 2026 Amiens 20 au 24 février 2027 Amiens Journée ACCESS 6 mai 2027 Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL GR

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Sylvie LECLAIRE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Sylvie LECLAIRE Tél : 06.80.22.93.68 @ sylvieluke54@gmail.com
Formateurs	Caroline HOUSSIAUX Aurélie VACHERON Ketty LOUIS MON DESIR Elyne COMBLEZ Véronique POZO
Dates et lieux	19 au 22 octobre 2026 Arras 20 au 22 février 2027 ou 19 au 31 avril 2027 (dates à confirmer) Calais (à confirmer) Journée ACCESS 6 mai 2027 Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL AER

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Johan LENCLOS et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Johan LENCLOS Tél : 06.83.44.45.99 @johanlenclos.amga@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 19 et 20 octobre 2026 Amiens 19 et 20 avril 2027 Arques Journée ACCESS 6 mai 2027 Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL TMG

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants, minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par ? et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 19 et 20 octobre 2026 Amiens ? ?

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL TR

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Jérémy PIECHOWIAK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 19 et 20 octobre 2026 Amiens 26 au 28 avril 2027 Arques Journée ACCESS 6 mai 2027 Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FÉDÉRAL GAC

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Julian VERMERSCH et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Julian VERMERSCH Tél : 07.77.39.91.24 @ jvermersch.gym@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 19 et 20 octobre 2026 Amiens 1er et 2 mars 2027 ? Journée ACCESS 6 mai 2027 Arques

Programme de Formation

ANIMATEUR FEDERAL Parkour

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Brian TRIBOULLARD et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Brian TRIBOULLARD Tél : 0664325488 @ tribouillardcecile@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Inès DEVLEESSCHAUWER (tutorat) Marine BOQUET Youbi BOUCHRA Fanny LIENARD Zoé BLANCK Chantal JOYEZ
Dates et lieux	17 et 18 octobre 2026 Amiens 21 et 22 décembre 2026 Harnes ? 22 et 23 février 2027 Harnes ?

ANIMATEUR Baby-Gym
Et Aide Animateur

Niveau des gymnastes : Enfants âgés de 15 mois à 6 ans.

Niveau d'autonomie : L'animateur est responsable du groupe qu'il encadre : autonomie pédagogique.

Niveau de technicité : BABY GYM ; ACCESS GYM Général et GR Général (3 premiers niveaux).

Conditions d'inscription : 18 ans minimum (17 ans pour l'aide animateur) ; licencié FFG

Prérequis pour valider le diplôme : posséder le PSC

Compétences développées : Encadrement pédagogique de l'activité Baby-Gym respectant les préconisations fédérales de l'activité. Utilisation du fichier Baby-Gym et des programmes ACCESS GYM général et GR Général sur les 3 premiers niveaux.

Organisation schématique :

La Formation modulaire avec pour socle commun un module sur la compétence d'animation. Chaque module est évalué en fin de formation. Formation complète en 2 modules.

Module 1 Animer : 14h de formation. Socle fondamental, il permet de donner les compétences nécessaires à une animation de qualité (communiquer, organiser, motiver, etc).
Ce module pourra ou non être contextualisé dans l'activité Baby-Gym.
Validation du module : présence active lors des 14h de formation et grille renseignée par le tuteur pendant l'encadrement en club sur les compétences d'animation.

Module 2 Baby-Gym : 25 h de formation. L'organisation pédagogique permet de donner les compétences nécessaires à l'organisation, la mise en œuvre et l'animation de séances de BabyGym pour des enfants âgés de 15 mois à 6 ans.

NB : le premier jour de la formation correspond à la formation aide animateur. Les personnes l'ayant déjà validé peuvent en être dispensées.

Évaluation du module Baby-Gym :
Au cours de la formation, par la production d'un cycle de 5 séances écrites et remises en formation au début du 2ème week-end Baby-Gym.
En fin de formation, par un QCM (validé par 21 bonnes réponses sur 30 questions).
Au cours de la saison, par l'encadrement d'une séance pédagogique et un entretien (validé par l'obtention des 13 items d'évaluation).
La certification et l'obtention du diplôme d'animateur Baby Gym sont effectives lorsque les deux modules de formation sont validés.

Programme de Formation

ANIMATEUR FEDERAL BabyGym

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 18 ans minimum Posséder le PSC
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants, minimum 6 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques ● De donner envie de pratiquer ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance adaptée à l'âge en connaissance des spécificités de son public Module 3 : Savoir accompagner le référent affectif dans la relation avec son enfant. Construire et animer les séances
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Xavier DUTERTE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA.
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme. Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club). Certification en centre labellisé.
Responsable de l'action	Xavier DUTERTE Tél : 06.78.21.34.23 @ dutertexavier@gmail.com
Formateurs	Laëtitia POZO DI BORGO Nathalie CHIARELLI
Durée	Durée totale : 6 jours soit 39 heures
Dates	17 et 18 octobre 2026 Valenciennes 19 et 20 octobre 2026 Valenciennes 19 et 20 décembre 2026 ou 27 et 28 février 2027 (à confirmer) à Amiens

AIDE ANIMATEUR BabyGym

Lieu : Valenciennes

19 octobre 2026

Programme de Formation continue ANIMATEUR FEDERAL BabyGym	
Public visé	Animateurs des clubs babyGym ou CQP PE Les animateurs titulaires du diplôme d'animateur fédéral Baby-Gym doivent suivre une formation continue tous les 4 ans.
Prérequis	Être licencié Être âgé de 16 ans minimum Posséder le PSC1
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants, minimum 6 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : ● D'animer les activités gymniques avec des supports élastiques ● Découverte des activités élastiques ● De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Construire et animer des séances avec un ou plusieurs supports élastiques en toutes sécurité et adapté à l'âge des enfants.
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Échanges avec les stagiaires Mise en situation en salle PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Xavier DUTERTE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA.
Modalités d'Évaluation de la formation	Présence active en formation
Responsable de l'action	Xavier DUTERTE Tél : 06.78.21.34.23 @ dutertexavier@gmail.com
Formateurs	Laëtitia POZO DI BORGO Nathalie CHIARELLI
Durée	14h
Dates	En 2027 date et lieu à préciser

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Projets sportifs fédéraux (PSF)

IRFA

Institut Régional de Formation des Associations

Région Hauts-de-France